

Nous ne demandons pas l'autonomie au gouvernement ou au ministre, mais nous insistons pour qu'on se déporte de cet esprit colonialiste dans l'administration du Nord et qu'on nous permette plus d'initiative dans nos propres affaires, pas tout à la fois, mais graduellement. Le principe du bill ne sert certainement pas à cette fin.

Pour ce qui est de la Commission Carrothers, malgré toutes les bonnes intentions qui ont inspiré sa création, malgré tous les bons principes et tous les bons concepts en cause et, sans doute, malgré l'excellente tâche que la Commission accomplira probablement, suit-elle un principe raisonnable? On nous demande d'instituer un comité pour déterminer si des procédés démocratiques devraient exister dans le Nord. Je peux comprendre les motifs d'une étude économique, mais non le bien-fondé d'une étude visant à déterminer s'il devrait y avoir une assemblée élective pour représenter les gens du Nord. Un tel principe est erroné. Cette observation ne vise pas à dénigrer la Commission, mais on nous demande de nous fonder sur un principe erroné.

Toute proposition visant à déterminer si le Nord doit être doté de rouages démocratiques ou s'il serait bon de donner aux gens de la collectivité plus de participation à leurs propres affaires, s'inspire d'un principe erroné. Je soutiens que c'est un subterfuge; sans malice peut-être, mais un subterfuge quand même. Nous devons admettre ou rejeter le principe selon lequel il est souhaitable de créer et de maintenir des institutions démocratiques. Le bill n'en fait rien; si seulement il constituait un pas dans cette voie.

Ni mon parti ni moi-même n'avons l'intention de présenter un amendement à l'étape du projet de résolution. Nous laissons cette tâche au député des Territoires du Nord-Ouest, au ministre et au gouvernement qu'il appuie. Nous exhortons le gouvernement et ce député à réfléchir aux véritables aspirations et aux besoins de ces gens qu'ils sont censés représenter.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je suis l'un de ceux qu'on appelle les Canadiens du Sud et j'avoue n'avoir jamais mis les pieds dans les Territoires du Nord-Ouest. Par conséquent, je ne connais pas personnellement la situation qui règne à cet endroit. Je ne connais pas les conditions de vie ni les idées de là-bas, mais comme toujours

à la Chambre, j'ai l'impression de voter à contrecœur sur des questions ayant trait aux Territoires du Nord-Ouest.

Dans une grande mesure, étant un étranger et ne connaissant pas le mode de vie ni les idées, je crois qu'il est présomptueux pour nous de nous jeter à corps perdu dans des mesures législatives touchant un aussi grand nombre de personnes qui vivent dans un État communautaire depuis nombre d'années. Ces personnes sont gouvernées par des lois faites en grande partie sans leur consentement et sans qu'elles soient au courant. Il est peut-être dur de faire allusion à cette région comme étant un État communautaire, mais il en est ainsi. Presque tous les secteurs de la vie dans les Territoires du Nord-Ouest relèvent d'un groupe ici à Ottawa, à plusieurs milliers de milles de cet endroit. C'est un gouvernement par absentéisme.

On nous demande de traiter de questions fondamentales de droits civils et de propriétés, de libertés et toute une gamme de questions sociales et éducationnelles. Dans toutes les autres provinces du Canada, ces questions relèvent des gouvernements provinciaux. Avec les années, les seuls droits et libertés qui ont été accordés à la population des Territoires lui sont venus du gouvernement d'Ottawa. Ses droits et ses libertés ont presque toujours été décidés par des étrangers.

Je suis peut-être un étranger ou un Canadien du Sud d'après les normes des personnes qui vivent dans le Nord, mais je crois comprendre les droits et les libertés fondamentales des gens et je peux juger de ce qui devrait et ne devrait pas être fait. Du point de vue de l'adoption des lois, il est mauvais que le gouvernement accorde à certains groupes de personnes des libertés et des droits qu'il estime justes. C'est le contraire d'un processus vraiment démocratique.

Ces gens devraient pouvoir décider de leurs propres droits et libertés, parce que ces choses ne peuvent être accordées par le bon vouloir des autres. Cela n'a pas été le cas pour ce qui concerne les Territoires du Nord-Ouest. Le projet de loi dont nous sommes saisis ne représente qu'une mesure extrêmement faible et timide vers la reconnaissance des droits fondamentaux de ces gens qui devraient diriger leurs propres affaires. Jusqu'ici, ils ont été victimes d'un paternalisme sans aucun progrès. Ils sont comme des enfants auxquels les parents refusent le droit de grandir, des parents qui continuent à exercer la même discipline quand ces enfants sont devenus des adultes.

[M. Nielsen.]